

COMMUNE DE GUIDEL PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvée par délibération municipale du 24 septembre 2013
Modification n° 1 approuvée par délibération municipale du 05 juillet 2016
Mise à jour approuvée le 25 juillet 2017
Modification n° 2 approuvée le 03 juillet 2018
Modification n° 4 approuvée le 28 mai 2019

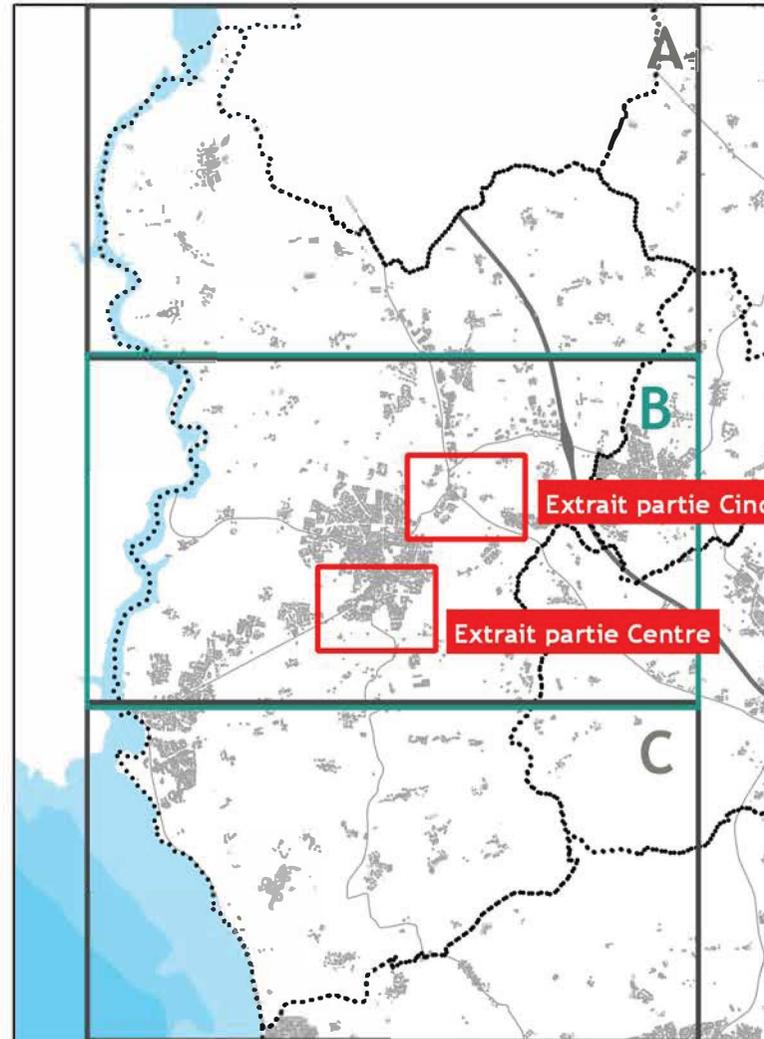


Envoyé en préfecture le 04/10/2019
Reçu en préfecture le 04/10/2019
Affiché le 4 Octobre 2019
ID : 056-215600784-20191002-DEL_2019_83-DE

PROJET DE MODIFICATION n° 5

PLAN B

REGLEMENT GRAPHIQUE



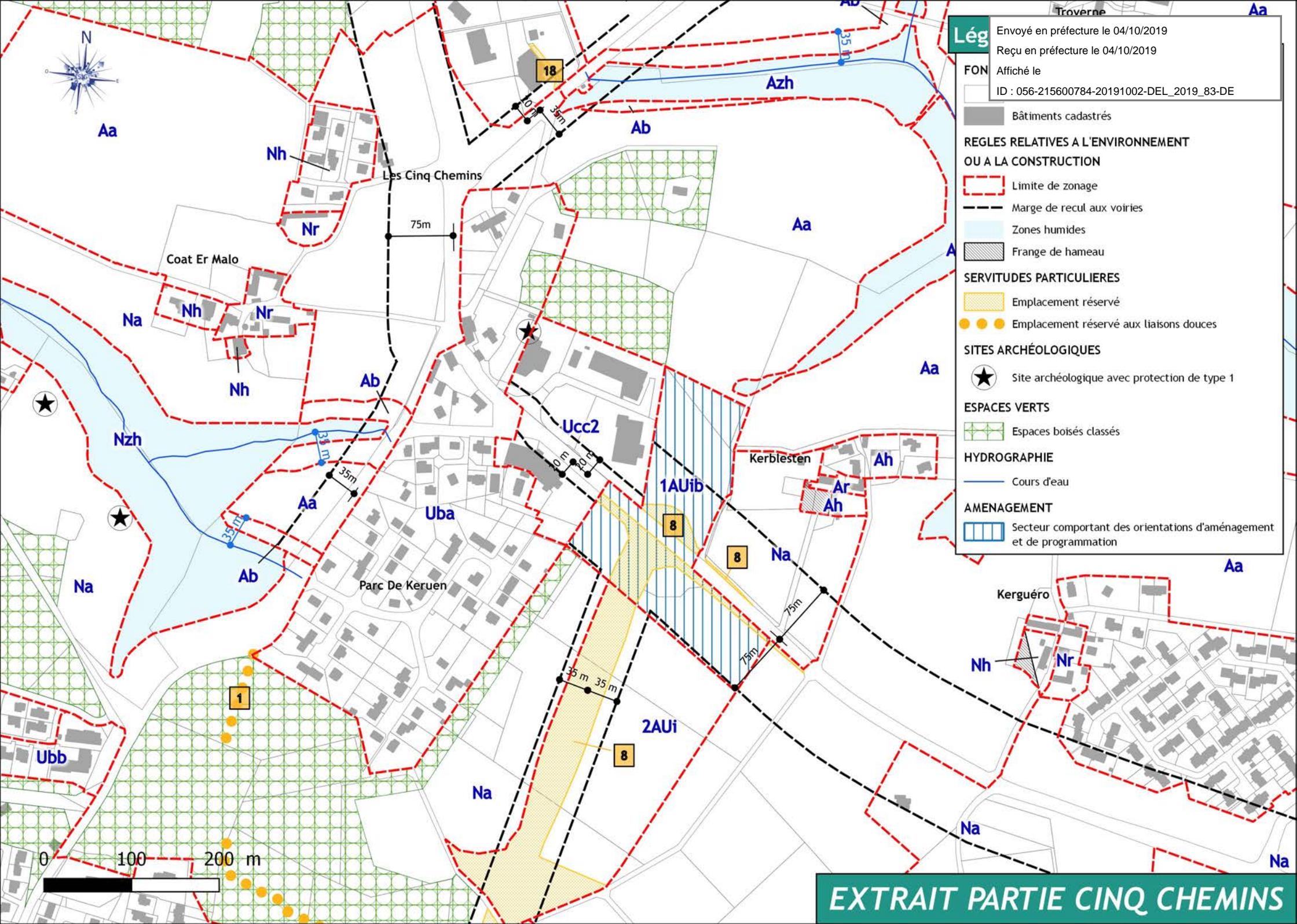
Échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du 01 octobre 2019
Le Maire, Joël DANIEL



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

n ° de l'opération	Désignation de l'opération	Collectivité bénéficiaire	Superficie approximative	Longueur
1	Réalisation de pistes cyclables ou de liaisons piétonnes	Commune		13 km
2	Passage piétons le long de la Laïta	Commune	0 ha 15	
3	Contournement de Brangoulo	Commune	0 ha 09	
4	Aménagement des abords de la chapelle à Saint-Michel	Commune	0 ha 47	
5	Aire de covoiturage à Pen Mané	Commune	0 ha 36	
6	Voie piétonne 2AU à Prat Foën	Commune		380 m
7	Voirie zone 2AU à Prat Foën	Commune	1 ha 30	
8	Contournement Est	Département	15 ha 06	
9	Kergroise - Station d'épuration taillis très courte rotation	Commune	4 ha 65	
10	Desserte sud de Coat Cant	Commune	0 ha 29	
11	Aménagement carrefour RD162 VC364 et élargissement VC364	Département et commune	0 ha 20	
12	Rue du Port	Commune	0 ha 07	
13	Route des Allemands	Commune	1 ha 03	
14	Prolongement de la rue du Petit Bois à Kerbrest	Commune	0 ha 17	
15	Kerbrest - accès zone AU	Commune	0 ha 19	
16	Voie de desserte au Gouéric	Commune	0 ha 07	



Lég Envoyé en préfecture le 04/10/2019
 Reçu en préfecture le 04/10/2019

FON Affiché le
 ID : 056-215600784-20191002-DEL_2019_83-DE

Bâtiments cadastrés

**REGLES RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT
 OU A LA CONSTRUCTION**

- Limite de zonage
- Marge de recul aux voiries
- Zones humides
- Frange de hameau

SERVITUDES PARTICULIERES

- Emplacement réservé
- Emplacement réservé aux liaisons douces

SITES ARCHÉOLOGIQUES

- Site archéologique avec protection de type 1

ESPACES VERTS

- Espaces boisés classés

HYDROGRAPHIE

- Cours d'eau

AMENAGEMENT

- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation

EXTRAIT PARTIE CINQ CHEMINS